

Formations Philippe Sionneau



CONTRAT DE FORMATION

Formation Supérieure en Acupuncture - Lyon - 2018-2020

DATES : 2018 : 29 & 30 septembre - 20 & 21 octobre - 24 & 25 novembre

2019 : 19 & 20 janvier - 9 & 10 mars - 6 & 7 avril - 4 & 5 mai - 1 & 2 juin.

Pour le cycle II les dates seront communiquées lors du premier trimestre 2019.

HORAIRES : Samedi 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h à 18 h 30. Dimanche 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h à 17h00 (attention certains cours finiront à 16h00).

LIEU : LYON centre. Détails sur votre confirmation d'inscription.

TARIF : 295 € par week-end. Soit 2360€ pour la 1^{ère} année (8 week-ends) et 2360€ pour la 2^{ème} année (8 week-ends).

PROGRAMME : <https://sionneau.com/formations/programmes/formation-superieure-en-acupuncture>

Attention, l'acceptation de ce contrat vous engage sur 2 années scolaires de 2018 à 2020. Votre choix du mode de paiement est figé pour 2 ans. Merci de bien réfléchir et lire la page 3, vous ne pourrez plus vous désengager après avoir commencé le cursus.

Zones à remplir en majuscules S.V.P.

Mme – Mr [entourer la civilité]

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

E-mail @ : _____

Merci de cocher la bonne case ci-dessous afin de prévoir l'administratif

Tous les participants reçoivent un certificat de formation. Nous avons besoin des informations ci-dessous qui visent simplement à simplifier la gestion de vos dossiers et restent absolument confidentielles.

Je n'ai ni besoin de facture ni d'attestation :

J'ai besoin d'une facture :

J'ai besoin d'une attestation de présence pour justifier mes frais/déduction d'impôts :

Je suis suisse ou belge... j'ai besoin d'une attestation spécifique, je fournis les besoins par mail :

Autre situation : précisez laquelle : _____

Formation Supérieure en Acupuncture - Lyon - 2018-2020

Par Philippe Sionneau

ENGAGEMENTS DU PARTICIPANT

Le participant s'engage, après avoir commencé le stage ou la formation, à suivre l'intégralité des cours, à avoir un comportement civique et respectueux sur le lieu des cours, à se conformer au présent contrat.

CANDIDATURE : Elles sont recevables à réception du contrat de 3 pages lisiblement complété en manuscrit, signé et daté, accompagné du règlement total ou du justificatif selon les options proposées page 3. Si la candidature est acceptée, le postulant recevra par courriel la lettre de confirmation d'inscription avec toutes les informations utiles. Merci de vérifier dans vos SPAMS ou onglet promotions de votre boîte mail que la réponse ne s'y trouve pas. **Si la formation est complète il sera avisé de l'enregistrement sur la liste d'attente. Ce service permet en cas de désistement d'accéder à la formation.** Les désistements sont acceptés jusqu'à un mois avant le 1er jour de cours, la liste d'attente peut-être sollicitée jusqu'à la veille du cours.

PAIEMENT : Le participant doit veiller à un approvisionnement du compte débité ou prévenir l'organisateur en cas de difficulté de paiement. Les frais de retour et représentation de chèque(s) impayé(s) sont à la charge du participant. **Les frais relatifs à des virements sont en intégralité à la charge de l'émetteur.**

ABSENCE : En cas d'absence, le participant doit prévenir l'organisateur par téléphone ou par courriel au plus tard (si possible) 48 h avant le cours. Le cours ne sera pas redonné et le montant du cours reste dû. Selon sa demande, le support de cours sera remis à une personne de son choix au début du cours. Aucun support de cours n'est envoyé par email ou par courrier.

DESISTEMENT : Le désistement est accepté sans frais jusqu'à 30 jours (dimanche et jours fériés inclus) avant le début de la formation (soit le jeudi 30 août 2018). Si un paiement a été effectué, le remboursement intégral sera fait par chèque. Après cette date la totalité de la formation reste due et l'encaissement sera opéré suivant ce contrat ou l'accord validé par écrit avec le stagiaire. Dans le cas du remboursement par virement, les frais de banque sont à la charge du participant.

ENREGISTREMENT : Les enregistrements audio et vidéo des cours sont interdits. Tout contrevenant ne sera plus accepté en cours et le montant du stage sera encaissé.

DOCUMENTS : Le participant doit compléter le cartouche de la page 1 de ses besoins en facture, attestation (préciser les besoins pour l'attestation). Les tarifs formations sont en net, les factures établies donc en NET. Pour les organismes de prises en charge financière, le participant doit en amont les avertir que le numéro d'agrément du formateur est espagnol. A la fin d'une formation, le participant recevra un certificat. Quel que soit le cas et la période, aucun document ou chèque(s) n'est renvoyé par courrier postal, le dossier dans son intégralité est détruit par broyeur papier. **Les factures sont éditées en décembre et juin. Si vous avez rempli le cartouche de la page 1, elle vous sera envoyée par courriel.**

COMMUNICATION : Toute notre communication est réalisée par Internet. L'adresse courriel du participant notée sur ce contrat, doit donc être très lisible et sera la seule enregistrée.

L'adresse pour toutes correspondances est : organisation@sionneau.com

ENGAGEMENTS DU FORMATEUR

Philippe Sionneau et ses collaborateurs s'engagent au respect du programme et du contenu des cours tel qu'ils sont annoncés sur le site <http://sionneau.com> et/ou sur la documentation.

A respecter, sauf cas de force majeure, les dates et le lieu notés sur la lettre de confirmation.

A des lieux adaptés suivant le type des cours dispensés.

A utiliser l'adresse courriel du participant uniquement pour la communication liée à son activité.

A s'acquitter des engagements précisés dans ce contrat envers les participants.

Certificat de formation : les participants recevront à la fin des cours, un certificat attestant du nombre d'heures et le sujet abordé, dans la mesure d'un minimum d'absence.

CONTRAT DE FORMATION

Formation Supérieure en Acupuncture - Lyon - 2018-2020

Option N° 1 : Paiement en 1 fois par chèque d'une banque établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau.

1 Chèque de 4720 € N° _____ **débité au 1er septembre 2018.**

Nom de votre banque : _____

Nom du payeur, si autre que l'élève : _____

Option N° 2 : Paiement en 16 fois par chèques d'une banque établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau.

16 chèques de 295 € du N° _____ au N° _____

Les chèques sont débités le 1er de chaque mois. Veuillez les dater du 1er septembre 2018 au 1er décembre 2019.

Nom de votre banque : _____

Nom du payeur, si autre que l'élève : _____

Option N° 3 : Espèces : Etablir pour caution 16 chèques d'une banque établie en France à l'ordre de Philippe Sionneau. Ils seront **échangés contre 295 € en espèces à chaque stage (merci de prévoir l'appoint)**. Le participant nous autorise à encaisser le(s) chèque(s) en cas de désistement ou d'absence exceptionnelle non signalée.

16 Chèques 295 € du N° _____ au N° _____

**Merci de dater les chèques aux mois des cours soit de septembre 2018 à juin 2019 pour le cycle I.
Puis 8 avec la date de septembre 2019 pour le cycle II.**

Option N° 4 : Virement bancaire: paiement en une seule fois de **4720€** cochez la case

Le versement doit être effectif sur notre compte au 1er septembre 2018.

Vous recevrez lors de votre confirmation d'inscription par courriel le N° IBAN/BIC nécessaire à la transaction. Vous adresserez ensuite le justificatif du virement par e-mail. La priorité est d'envoyer votre contrat avec cette option cochée, pour réserver votre place.

Option N° 5 : Paiement en 20 fois par chèques à l'ordre de Philippe Sionneau.

20 chèques de 236 € du N° _____ au N° _____

Chèques débités le 1^{er} de chaque mois. Veuillez les dater du 01 septembre 2018 au 01 avril 2020.

Nom de votre banque : _____

Nom du payeur, si autre que l'élève : _____

Je certifie sur l'honneur avoir lu et compris les termes des trois pages de ce contrat, le programme et toutes les informations concernant la formation ou le stage disponibles sur le site : <http://sionneau.com/formations/faq/>

Votre nom et prénom : _____

Fait à _____ le : _____

Signature manuscrite obligatoire suivie de la mention « lu et accepté, bon pour accord ».

N'hésitez pas à contacter Gaëlle, par courriel ou téléphone pour votre inscription.

Merci d'envoyer les 3 pages de ce contrat et votre paiement à l'organisateur:

LaBAG - 81 avenue des frères Le Gall – 22310 Plestin les grèves

Mobile (0033) (0)6 58 97 41 19 organisation@sionneau.com